

VI - L'emploi et le chômage

Le redressement de l'emploi amorcé en 1985 se confirme en 1986. Les effectifs salariés auraient légèrement augmenté, en particulier dans les commerces et les services marchands, ainsi que dans le BTP quoiqu'à un degré moindre. Mais les effectifs ont continué à diminuer dans la quasi-totalité des grandes branches industrielles, à un rythme annuel d'environ 2% dans l'industrie manufacturière. Ces évolutions devraient se poursuivre au premier semestre 1987 tout en subissant le contrecoup du ralentissement de l'activité au premier trimestre.

L'accroissement du chômage reprend en 1986, et le taux de chômage par rapport à la population active s'établit à 10,7% en fin d'année. Grâce aux diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes, la situation de ceux-ci s'améliore légèrement, en particulier au second semestre. Mais dans le même temps, les licenciements économiques augmentent et le chômage des adultes s'aggrave. L'augmentation du chômage devrait se poursuivre au premier trimestre 1987, à un rythme qui dépendra notamment de la durée des effets du plan emploi-jeunes.

1. L'emploi

• L'évolution des effectifs en 1986

Après une année 1985 où sont apparus un certain nombre de signes d'amélioration (1), l'année 1986 voit se poursuivre une tendance d'évolution moins défavorable des effectifs occupés. Même sans inclure les Travaux d'Utilité Collective (TUC), l'emploi total n'avait diminué que de 0,4% au cours de l'année 1985 (après 1,1% en 1984 et 0,8% en 1983) ; avec les TUC, on enregistrait une augmentation de 0,4%. En 1986, le redressement se confirme puisque l'emploi total serait resté pratiquement stable, cette fois sans le secours des tucistes dont le nombre est lui aussi demeuré le même du début à la fin de l'année, un peu en dessous de 200.000. La baisse des effectifs non salariés (uniquement due à l'agriculture) est compensée par une légère croissance du nombre de salariés (+0,2% en retenant pour le 4ème trimestre les tout premiers résultats de l'enquête ACEMO).

Cette appréciation doit cependant être assortie de deux remarques. En premier lieu, d'après le profil infra-annuel d'évolution des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles, l'amélioration a été surtout sensible au printemps. D'autre part on assiste sur l'ensemble de l'année au développement de certains types d'emploi à caractère temporaire, notamment dans le cadre de la formation en alternance : contrats d'adaptation ou de qualification (près de 200.000 entrées au cours de l'année 1986) et stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) dont le nombre de titulaires passe d'environ 20.000 à 70.000 du début à la fin de l'année. Plus généralement, d'après les déclarations de mouvement de main-d'oeuvre dans les établissements de plus de 50 salariés, les embauches de salariés sous contrat à durée déterminée ont continué à progresser au 1er semestre 1986. L'extension de toutes ces formes particulières d'emploi compense difficilement la chute des emplois à temps plein et sans limitation de durée (2).

(1) Voir "L'emploi en 1985 : les signes d'une amélioration" Economie et Statistique n° 187, avril 1986.

(2) Voir tout le numéro d'Economie et Statistique de novembre-décembre 1986 : "Emploi et chômage : l'éclatement".

Evolution de l'emploi (y compris TUC et SIVP) par secteurs

NIVEAUX ET GLISSEMENTS ANNUELS 1/						GLISSEMENTS TRIMESTRIELS 2/								
Valeurs brutes (milliers et %)						Taux d'évolution CVS (%)								
31.12.1984		31.12.1985		31.12.1986*		85.3	85.4	86.1	86.2	86.3	86.4*	87.1*	87.2*	
niveau	GA	niveau	GA	niveau	GA									
17.777	-0,9	17.896	0,7	17.998	0,2	SALARIES								
4.988	-3,0	4.853	-2,7	4.761	-1,9	Industrie								
541	-0,7	533	-1,5	534	0,1	-0,6	-0,7	-0,4	-0,4	-0,5	-0,6	-0,7	-0,7	
301	-2,2	294	-2,3	286	-2,6	-0,4	0,0	-0,2	-0,1	-0,3				
4.146	-3,4	4.026	-2,9	3.941	-2,1	-0,5	-0,6	-1,0	-0,1	-0,7				
						-0,6	-0,8	-0,3	-0,4	-0,6				
1.281	-3,8	1.247	-2,6	1.223	-1,9	dont :								
1.222	-2,2	1.195	-2,1	1.769	-2,2	-0,5	-0,8	-0,2	-0,3	-0,6				
1.219	-3,1	1.188	-2,6	1.171	-1,4	-0,4	-0,6	-0,4	-0,3	-0,6				
424	-6,6	396	-6,8	378	-4,4	-0,5	-0,6	-0,3	-0,4	-0,3				
						-1,5	-1,8	-0,9	-0,9	-1,3				
1.202	-6,7	1.177	-2,1	1.181	0,3	Bâtiment et Travaux Publics								
7.331	0,2	7.398	0,9	7.534	1,8	-0,6	-0,5	-0,2	0,4	0,1	-0,0	-0,2	0,2	
1.976	-1,5	1.967	-0,4	2.005	1,9	Tertiaire marchand								
1.314	-0,4	1.311	-0,3	1.305	-0,5	0,2	0,4	0,4	0,5	0,4	0,6	0,3	0,2	
3.374	1,2	3.454	2,4	3.554	2,9	-0,1	-0,2	0,4	0,6	0,3				
						0,0	0,1	-0,1	0,0	-0,2				
897	2,4	946	5,6	1.001	5,8	dont :								
1.723	1,6	1.757	2,0	1.782	1,6	0,5	0,9	0,6	0,7	0,6				
667	1,6	666	-0,2	670	0,6	-	-	-	-	-				
3.976	1,1	4.193	5,5	4.192	0,0	1,3	2,1	1,5	1,1	1,1				
280	-2,8	275	-1,8	270	-2,1	-	-	-	-	-				
3.353	-1,4	3.330	-0,7	3.294	-1,1	- aux entreprises								
21.130	-1,1	21.225	0,5	21.232	0,0	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4				
13.521	-1,7	13.428	-0,7	13.476	0,4	-0,1	0,1	0,2	0,1	0,0				
						- aux particuliers								
						-0,1	0,1	0,2	0,1	0,0				
						- Banques, assurances								
						Tertiaire non marchand								
						Agriculture								
						NON SALARIES								
						TOTAL								
						-0,2	-0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	-0,1	-0,1	
						Salariés secteurs marchands non agricoles								

* Chiffres provisoires
* Estimation INSEE

Les mesures pour l'emploi des jeunes

I - Le plan «Emploi des jeunes»

Le plan initial, adopté en juillet 1986 a été reconduit et aménagé par une ordonnance de décembre 1986. En résumé, ce plan repose sur des mesures d'exonération de cotisations sociales qui sont actuellement les suivantes :

1) Exonération à 100% :

- pour toute embauche de jeune (16 à 25 ans) conclue **avant le 1er juillet 1987**, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, contrat de qualification, ou d'un stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)
- pour toute embauche de jeune (16 à 25 ans) conclue **avant le 1er février 1987** dans le cadre d'un contrat d'adaptation.

2) Exonération à 50% :

- pour toute embauche de jeune intervenant dans les 3 mois suivant la fin d'un stage de formation alternée, d'un travail d'utilité collective (TUC), d'un stage destiné aux chômeurs de longue durée ou d'un service militaire prolongé, qui doivent être achevés au plus tard le 30 juin 1987 (embauche à réaliser **avant le 1er octobre 1987**).
- pour toute embauche de jeune conclue **entre le 1er février et le 30 juin 1987**, dans le cadre d'un contrat d'adaptation. (Ce type d'embauche a bénéficié d'une exonération à 100% jusqu'au 1er février 1987).

- #### 3) Exonération à 25 % (exonération de la cotisation patronale d'allocations familiales) accordée à toute embauche "ordinaire" (pour une durée au moins égale à 3 mois) d'un jeune de 16 à 25 ans, conclue **avant le 1er février 1987**.

II - Les résultats au 31 décembre 1986

Du 1er mai au 31 décembre 1986, on a enregistré :

- 370.000 embauches de jeunes de 16 à 25 ans exonérées à 25%,
- 56.000 embauches à la suite d'une formation en alternance, d'un contrat d'apprentissage ou d'un TUC exonérées à 50%,
- 412 000 embauches avec exonération à 100%

dont :

- 102 000 contrats d'apprentissage
- 16 000 contrats de qualification
- 146 000 contrats d'adaptation
- 148 000 SIVP.

Au total 838.000 embauches de jeunes ont été effectuées dans le cadre de ce plan à la fin 1986.

Par ailleurs le nombre de titulaires d'un travail d'utilité collective (TUC) s'est maintenu tout au long de l'année 1986 à un niveau proche de 180.000 rémunérés en fin de mois, tandis que le nombre de stagiaires des programmes 16-18 ans et 18-25 ans diminuait par rapport à 1985 : 15.000 jeunes de 16-18 ans étaient en stage fin 1986 contre 37.000 fin 85, et 13.000 jeunes de 18-25 ans fin 86 contre 15 000 fin.1985.

Il apparaît que le plan emploi-jeunes a connu un succès certain pour les formules d'embauche avec exonération à 100%, notamment les contrats d'adaptation (146.000 de mai à décembre 1986 contre 20.000 pour la même période en 1985) et les stages d'initiation à la vie professionnelle (148.000 entrées de mai à décembre 1986 contre 46.000 pour la même période en 1985) ; dans le même temps, les contrats d'apprentissage ont légèrement progressé (102.000 de mai à décembre 1986 contre 96.000 de mai à décembre 1985).

Il est plus difficile d'apprécier l'effet des exonérations à 50% et 25% pour lesquelles on ne dispose pas de référence antérieure. On peut cependant supposer que les embauches avec exonérations à 50% se développeront jusqu'au 1er octobre 1987 (date de fin de ce dispositif) au fur et à mesure que les nombreux jeunes susceptibles d'en bénéficier sortiront des formules exonérées à 100% - passage obligatoire pour bénéficier de l'embauche exonérée à 50% -.

Par ailleurs une estimation, - inévitablement fragile - a été faite par la Direction de la Prévision du nombre de jeunes qui auraient été embauchés (pour une durée d'au moins trois mois) en l'absence du plan-jeunes, de mai à décembre 1986. Comparée aux flux globaux d'embauches avec exonération, toutes modalités confondues, cette estimation mène à un effet positif du Plan de près de 80 000 embauches supplémentaires de mai à décembre 1986. Il apparaît aussi qu'après une montée en charge relativement lente jusqu'à fin septembre, c'est au cours du quatrième trimestre 1986 que le plan aurait concentré son efficacité bien qu'on observe un léger ralentissement en décembre.

Deux interrogations demeurent enfin sur les effets du Plan emploi-jeunes:

- l'une sur sa durabilité : les exonérations à 25% sont interrompues pour les embauches postérieures au 1er février 1987, celles à 100% le seront pour les embauches postérieures au 1er juillet 1987. Seules celles à 50% pourront intervenir pour des embauches jusqu'au 30 septembre 1987. On peut en outre craindre que certaines embauches aient été "anticipées" pour bénéficier des exonérations.
- la seconde sur de possibles substitutions entre classes d'âge à l'embauche : si le Plan a contribué à la baisse observée du chômage des jeunes entre août et novembre 1986, la croissance continue du nombre des chômeurs de plus de 25 ans est préoccupante.

Sectoriellement, l'amélioration de l'évolution de l'emploi en 1986 aurait tenu essentiellement au Bâtiment - travaux publics et aux commerces. Dans les services marchands, forts de 3,5 millions de salariés, le volume des créations nettes d'emploi se serait maintenu à un niveau très élevé (+100.000 emplois en 1986 après +80.000 en 1985). Par contre, les effectifs salariés n'auraient pratiquement plus augmenté dans les banques-assurances et le tertiaire non marchand, et ils auraient continué à diminuer dans les transports-télécommunications tout comme dans l'agriculture et les secteurs industriels. Au sein de ces derniers, les secteurs de l'énergie, des biens intermédiaires et des biens d'équipement restent les plus touchés, en particulier les charbonnages, le pétrole, la sidérurgie, l'équipement ménager, l'automobile et la construction navale. La moindre dégradation que l'on enregistre pour l'ensemble de l'industrie résulterait donc en bonne partie d'une meilleure tenue des industries de biens de consommation et de certains secteurs des biens intermédiaires avantagés par la reprise dans le bâtiment.

L'emploi dans les entreprises publiques avait diminué de 50.000 en 1985 (1). La réduction des effectifs s'est très probablement poursuivie en 1986, comme en témoigne l'évolution des effectifs des charbonnages (-8,0%), d'EDF-GDF (-0,3%), ou de la SNCF-RATP (-3,4%).

Ces premières indications sur l'évolution de l'emploi en 1986 devront être confirmées dans les mois à venir, notamment par les statistiques en provenance de l'UNEDIC. Mais elles permettent déjà de discerner certains facteurs explicatifs de l'amélioration constatée. Tout d'abord, l'activité économique a été beaucoup plus soutenue de l'été 1985 à l'été 1986, notamment grâce à la reprise de la consommation des ménages. Ceci semble avoir profité à l'emploi dans les commerces de détail, les services privés et dans certains secteurs industriels de biens de consommation. De même, le bâtiment - génie-civil a bénéficié en 1986 d'une demande nourrie en provenance des secteurs administratif et productif.

Autre explication : après les TUC, auxquels était en partie due l'amélioration de 1985, les emplois de jeunes créés dans le cadre de la formation alternée ont contribué aux meilleurs résultats de 1986 ; dès avant la montée en régime du plan d'urgence pour les jeunes à partir du milieu de l'année (cf encadré), les stages d'initiation à la vie professionnelle se sont développés : il y a environ 35.000 stagiaires au début de l'été contre 20.000 six mois auparavant. De mai à décembre le plan d'emploi des jeunes a ensuite permis plus de 800.000 embauches de jeunes de dix-huit à vingt-six ans, dont la moitié pour les seules formules de formation en alternance. Là encore si l'on en juge par la répartition sectorielle des SIVP, les principaux bénéficiaires de ces mesures sont les commerces, les industries de consommation notamment l'agro-alimentaire, le bâtiment et, à un degré moindre, les services marchands.

Mais ces explications amènent en même temps à s'interroger sur l'avenir. Dès le second semestre 1986 l'essoufflement de la consommation des ménages a entraîné un ralentissement de l'activité économique. Dans le même temps, le dispositif en faveur des jeunes n'a plus la même efficacité ; le succès de la mesure a tenu en partie à des anticipations ou à des substitutions : dans bien des cas, l'embauche d'un jeune a pu être préférée à celle d'un travailleur plus ancien, ou elle n'a fait que compenser le départ d'un salarié plus âgé. La suppression dès juillet 1986 de l'autorisation administrative pour les licenciements de moins de 10 salariés (cf encadré) semble en effet avoir eu un impact négatif sur l'emploi au cours des derniers mois de l'année : par rapport à la période correspondante de 1985, les licenciements économiques de moins de 10 salariés dans les établissements de plus de 50 salariés sont en très nette aug-

(1) Voir Premiers résultats n° 80 de janvier 1987.

mentation en août, septembre et octobre (dernier mois connu) ; de même, les entrées en chômage à la suite d'un licenciement économique sont plus nombreuses de 17% entre le 4ème trimestre 1985 et le 4ème trimestre 1986. Dans beaucoup de cas, ces licenciements concernent des travailleurs déjà anciens.

Les licenciements économiques

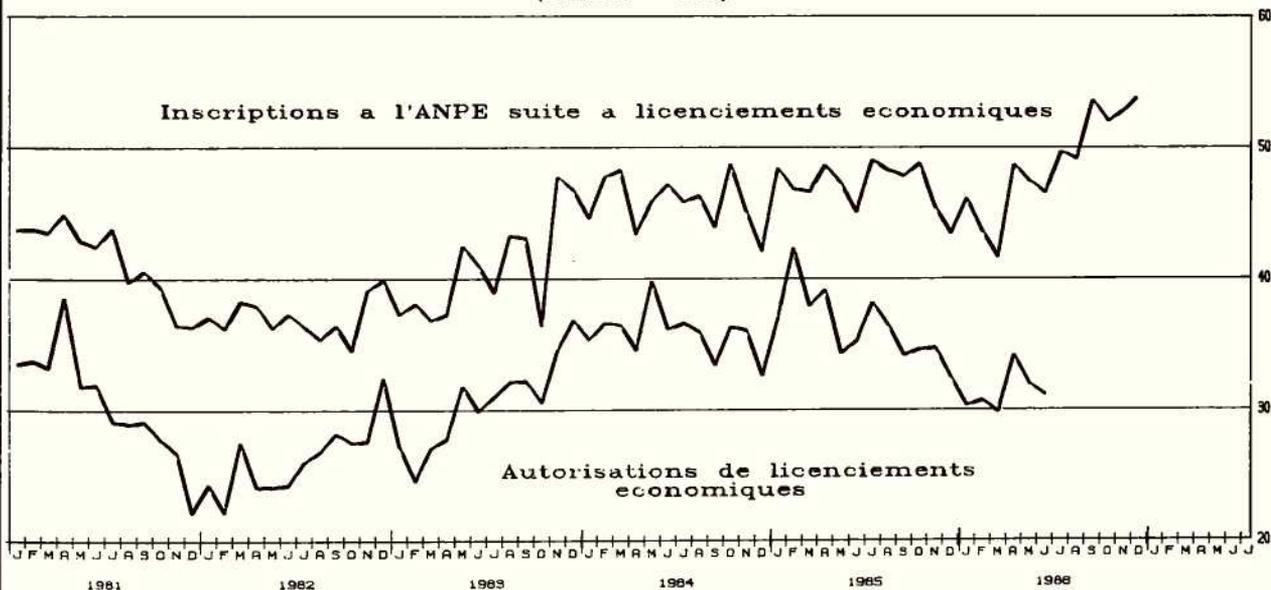
La loi du 3 juillet 1986 a modifié les dispositions relatives aux licenciements économiques, notamment en supprimant l'autorisation administrative préalable pour les licenciements de moins de 10 salariés. Cette loi a été applicable jusqu'à fin 1986, dans l'attente de la mise en oeuvre d'un nouveau régime légal supprimant totalement l'autorisation administrative préalable mais prenant en compte les résultats des négociations avec les partenaires sociaux. Les contenus du dispositif transitoire (juillet à décembre 1986) et du nouveau régime depuis le 1er janvier 1987 sont clairement résumés dans les tableaux de "Liaisons Sociales" (n° 5819 du 7.7.1986, et 5896 du 15.1.1987).

Du fait de la mise en oeuvre de la loi du 3 juillet 1986 on ne dispose plus de la série statistique des autorisations de licenciements économiques concernant moins de 10 salariés, à partir de juillet 1986. La loi applicable depuis le 1er janvier 1987 prévoyant une information de l'administration sur les licenciements économiques concernant moins de 10 salariés, on peut espérer qu'une série statistique sera bientôt rétablie, mais seulement à partir de 1987. Ainsi, on ne dispose pas d'éléments directs pour apprécier l'impact des modifications législatives en 1986.

Cependant, le nombre des inscriptions à l'ANPE suite à un licenciement économique, série bien corrélée dans le passé avec celles des autorisations administratives a vivement progressé au cours du second semestre 1986.

Licenciements économiques

(Milliers - CVS)



La statistique des déclarations de mouvement de main-d'oeuvre (DMMO), disponible sur un champ partiel (établissements de plus de 50 salariés) indique aussi que le taux de licenciements économiques concernant moins de 10 salariés au cours du mois, a fortement progressé en septembre et octobre 1986 (dernière donnée disponible) par rapport aux mêmes mois de 1985.

• *La durée et la productivité apparente du travail*

Depuis la mi-1985, la durée hebdomadaire du travail ne semble pas avoir varié. Etablie à partir des résultats de la nouvelle enquête ACEMO (sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre) mise en place à partir du 1er avril 1985, cette statistique trimestrielle mesure la durée hebdomadaire effective, hors perturbations exceptionnelles (grèves, pannes, intempéries...), des salariés à temps complet (elle ne prend donc en compte ni l'évolution de l'absentéisme, ni le développement du travail à temps partiel).

Aussi, en 1986, l'évolution de la productivité apparente du travail est pratiquement la même selon qu'on la mesure sous forme de productivité par tête (en rapportant l'évolution de la production à celle des effectifs salariés) ou sous forme de productivité horaire (en la rapportant à celle du nombre d'heures travaillées).

On sait qu'en longue période, la croissance de la productivité apparente du travail due au progrès technique fait que l'évolution des effectifs se situe au dessous de celle de la production : si l'on s'en tient aux évolutions moyennes constatées au cours des années 1970, cette différence serait de près de 4,5 points par an dans l'industrie manufacturière, d'environ 1,75 point par an dans le secteur tertiaire marchand, et de 1,6 point dans le Bâtiment-Travaux publics (depuis 1976). A court terme, cependant, des délais d'ajustement des effectifs à la production font que ces chiffres peuvent être modifiés en plus ou en moins selon les fluctuations récentes de la production (au cours des deux années précédentes, grosso modo).

Production, productivité et emploi	Taux de variation en moyenne annuelle, %							
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Industrie manufacturière								
Production F 70	3,5	1,1	-2,4	-0,3	0,1	1,0	0,4	2,2
Productivité par tête	5,3	2,4	1,4	1,4	2,6	4,3	3,7	4,6
Effectifs salariés	-1,7	-1,2	-3,7	-1,7	-2,5	-3,2	-3,2	-2,3
Tertiaire Marchand								
Production F 70	4,7	2,4	1,8	3,0	1,6	2,0	2,8	3,0
Productivité par tête	2,5	0,9	0,7	1,2	0,6	1,4	2,4	1,5
Effectifs salariés	2,2	1,5	1,2	1,7	1,0	0,6	0,4	1,5
Bâtiment - Travaux Publics								
Production F 70	1,1	0,4	-1,7	-2,2	-3,2	-3,8	-0,5	1,8
Productivité par tête	3,0	1,1	0,8	1,2	2,2	3,5	3,7	2,7
Effectifs salariés	-1,9	-0,7	-2,4	-3,4	-5,3	-7,1	-4,0	-0,9

Ainsi, dans l'industrie manufacturière, le supplément de croissance de près de 2 points en 1986 par rapport à 1985 ne se traduit que par une moindre diminution des effectifs d'environ 1 point ; la productivité apparente du travail aurait donc elle-même crû d'environ 1 point de plus en 1986 qu'en 1985, lui permettant de rejoindre sa tendance moyenne au cours des années 1970.

Dans le secteur tertiaire marchand, la croissance de la production se serait peu accélérée entre 1985 et 1986. Pourtant le supplément de croissance des effectifs salariés aurait été d'1 point environ. Le ralentissement correspondant d'environ 0,9 point de la croissance de la productivité la rapprocherait ainsi de sa tendance moyenne.

Dans ces deux cas, et surtout dans le second, le délai d'ajustement des effectifs à la croissance de la production semble avoir été en 1986 plus court qu'en moyenne dans le passé. Peut-être faut-il voir là l'effet des diverses mesures prises pour favoriser l'insertion des jeunes ou, plus généralement, pour assouplir les conditions d'embauche ? Mais si l'on retrouvait dans le futur les comportements habituels d'ajustement des effectifs à la production, on ne devrait plus s'attendre à un tel "bonus" d'emploi (pour une croissance comparable de la production).

Dans le secteur du BTP la nette accélération de la production entre 1985 et 1986 (plus de 2 points) a donné lieu à un ralentissement de la diminution des effectifs plus marqué encore (3 points) ; la croissance de la productivité apparente du travail aurait donc elle-même ralenti d'environ 1 point. Compte tenu du niveau élevé de progression de la productivité apparente du travail dans les années récentes, on peut se demander si la phase d'assainissement dans ce secteur n'est pas achevée : désormais à peu près adaptés à la production, les effectifs évolueraient à nouveau conformément à la tendance moyenne de la productivité, c'est-à-dire 1,6 point seulement en dessous du rythme de la production.

• *Les perspectives d'emploi pour le 1er semestre 1987*

Les prévisions d'emploi pour les mois à venir tiennent compte des facteurs de détérioration évoqués précédemment : baisse de la production industrielle au 1er trimestre, interruption ou réduction de certaines exonérations (cf encadré), poursuite dans les entreprises industrielles de l'ajustement tendanciel des effectifs à une demande peu active.

Dans ces conditions, les effectifs salariés de l'industrie devraient continuer à diminuer, à un rythme un peu plus élevé que celui du second semestre 1986 du fait de la poursuite des réductions drastiques opérées dans des secteurs concentrés tels que les charbonnages, la sidérurgie, l'automobile ou la construction navale, et de la moins bonne tenue des industries de consommation. En revanche, l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics pourrait se maintenir après un repli en début d'année 1987 lié aux conditions climatiques. Dans le tertiaire marchand, la situation resterait très contrastée: toujours de bons résultats pour les services rendus aux entreprises (dont l'activité d'intérim), mais aussi des diminutions significatives de l'emploi salarié dans les transports, les télécommunications et les banques ou assurances. Cependant dans tous ces secteurs, l'évolution de l'emploi devrait subir le contrecoup du ralentissement récent de l'activité : par exemple, les commerces ne créeraient que peu d'emplois et les services marchands embaucheraient moins en 1987 qu'en 1986. Ce ralentissement serait aussi lié au plafonnement du nombre des jeunes bénéficiant des mesures du plan d'emploi-jeunes : en particulier, les effectifs de stagiaires SIVP seraient stabilisés, ce qui suppose un maintien des flux d'entrée mensuels à un peu plus de 20.000.

Au total, le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles pourrait de nouveau se contracter, d'environ 30.000 (-0,2%) au cours des six premiers mois de 1987. L'accroissement des effectifs dans le tertiaire marchand (+0,5%, soit +40.000) ne compenserait plus les pertes d'emploi dans l'industrie (-1,4%, soit -70.000).

2. Le chômage

1985 avait vu le chômage se stabiliser, 1986 enregistre une reprise de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi : +140.000 en données brutes en douze mois, augmentation concentrée sur le premier semestre et le mois de décembre (1). Cet accroissement annuel de chômage apparaît compatible avec celui des ressources en main-d'oeuvre (de l'ordre de +190.000 sur l'année 1986)(2) et avec la quasi stabilité de l'emploi total estimé. C'est dire que serait intervenue une certaine flexion des taux d'activité, cohérente avec ce qui a été observé au cours des dernières années et allant dans le sens d'une croissance de la population active un peu moindre que prévue.

Cette description très globale doit être affinée en prenant en compte le profil infra-annuel d'évolution des demandes d'emploi ou en analysant les différences d'évolution du chômage selon certaines de ses caractéristiques. La pause observée dans la croissance des demandes d'emploi entre juillet et novembre correspond au plein effet des dispositions en faveur des jeunes : on s'aperçoit en effet que c'est le moment où le chômage des jeunes diminue fortement alors que celui des adultes continue à progresser. Cette acalmie s'interrompt en fin d'année puisque l'augmentation du nombre de demandes d'emploi en décembre dépasse celle observée mensuellement au premier semestre, au cours duquel l'indicateur des DEFM avait augmenté en moyenne de 15.000 chaque mois. A la fin de l'année 1986, on comptait 2.574.000 demandeurs d'emploi (en données CVS), et le taux de chômage s'établissait à 10,7% de la population active.

Le chômage des jeunes est moins élevé au sortir de cette année 1986 grâce au plan emploi des jeunes qui est venu en quelque sorte relayer le dispositif des TUC : le taux de chômage des moins de 25 ans, qui avait dépassé 25% à la fin de l'année 1984 a diminué une première fois du fait des TUC, pour passer en dessous de 23% à la fin 1985 (3). La situation des jeunes s'est un peu détériorée du mois de février au mois d'août 1986, pour aller à nouveau mieux avec le développement des embauches du plan-jeunes : fin 1986, leur taux de chômage avoisine les 22%, la situation des jeunes filles étant toujours la plus défavorable (en décembre 1986, 27% des actives cherchent un emploi contre 18% des actifs).

Cependant, dans le même temps, le chômage des adultes s'est aggravé, surtout celui des femmes de 25 à 50 ans dont le taux de chômage est passé de 10% fin 1985 à 11,3% fin 1986. En outre, au cours des trois derniers mois de 1986, la situation des plus âgés a empiré du fait, sans doute, de l'augmentation des licenciements et de la diminution du nombre de demandeurs de plus de 55 ans susceptibles d'être dispensés de recherche d'emploi.

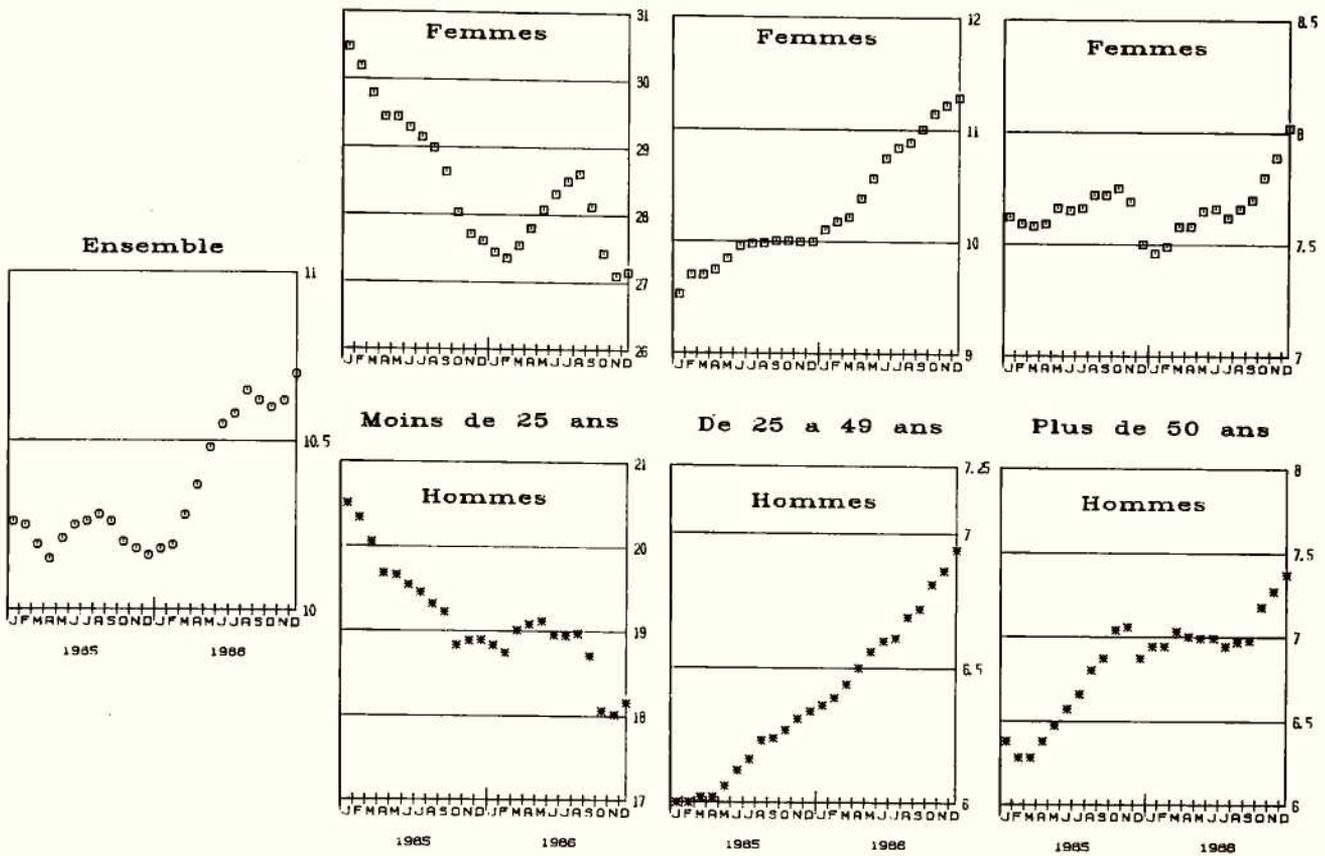
La progression plus marquée du chômage féminin peut être liée à l'évolution des demandes d'emploi pour les diverses grandes qualifications : pour les employés qualifiés, les demandes d'emploi ont augmenté de 11,5% au cours de

(1) Ces évolutions sont établies à partir des séries de demandeurs d'emploi réestimées de septembre 1982 à septembre 1986 à la suite des recommandations du rapport Malinvaud publié en novembre 1986 à la Documentation Française.

(2) Rappelons que ces ressources en main d'oeuvre sont un solde entre des entrées et des sorties sur le marché du travail. Rappelons aussi que, chaque année, un peu moins de 800.000 jeunes sortent du système scolaire, et qu'après un passage sous les drapeaux pour certains, environ 750.000 jeunes arrivent sur le marché du travail. Quant aux embauches de jeunes de moins de 25 ans, elles sont beaucoup plus nombreuses (peut être de l'ordre de 3 millions par an) en raison de la rotation élevée lors de l'insertion dans la vie active.

(3) Ceci ne signifie pas, comme on l'entend souvent, que près d'un jeune sur quatre est au chômage, mais que sur quatre actifs jeunes, un est au chômage. Rapporté à la population juvénile totale, le nombre des jeunes chômeurs représente 1 sur 9 environ.

Taux de chômage
(En fin de mois - En % de la population active)



l'année 1986, pour les ouvriers qualifiés, elles ont diminué de 1,2%. On peut aussi noter que le chômage des cadres s'est particulièrement développé en 1986 (+11,5%), contrairement aux années précédentes où ceux-ci avaient été relativement épargnés.

Régionalement c'est en Languedoc-Roussillon, Nord-Pas de Calais et Franche Comté que le nombre de demandes d'emploi a le plus augmenté au cours de l'année 1986, les deux premières régions étant déjà les plus touchées par le chômage. Inversement, les DEFM ont sensiblement diminué en Alsace qui devient ainsi la région la plus préservée. Sans doute faut-il voir en partie dans cette récente amélioration les effets de bons résultats en matière d'emploi mais aussi ceux de la reprise en Allemagne Fédérale. Mais évolutions du chômage et de l'emploi ne sont pas systématiquement liées : depuis plusieurs années, par exemple, le Languedoc-Roussillon est une région où, à la fois beaucoup d'emplois se créent et les taux de chômage atteignent des niveaux records. La liaison emploi-chômage semble au contraire avoir été beaucoup plus forte en 1986 dans le Nord-Pas de Calais ou en Franche Comté (dégradation de la situation), en Alsace ou en Midi-Pyrénées (amélioration de la situation).

L'accroissement des flux d'entrée ou de sortie de l'Agence nationale pour l'emploi avait été une des caractéristique de l'année 1985 ; cette tendance se confirme en 1986, signe d'un plus grand dynamisme du marché du travail et d'une rotation plus rapide de la main-d'oeuvre. C'est ce que montre aussi l'évolution des motifs d'inscription des demandeurs d'emploi à l'ANPE avec une progression toujours importante des fins de contrat à durée déterminée ou des fins de mission d'intérim : les fins de contrat temporaire représentent maintenant près de la moitié des raisons d'entrée à l'Agence. Cependant à partir de la fin de l'été

1986, les licenciements économiques alimentent aussi beaucoup plus le chômage qu'un an auparavant ; c'est la conséquence de la levée de l'autorisation administrative pour les licenciements de moins de 10 salariés à partir de juillet 1986. Pour les sorties, ce sont les reprises d'activité (avec les placements) et surtout les entrées en stage, uniquement de jeunes, qui ont pris plus d'importance entre 1985 et 1986. Mais cela signifie que les dispositifs en faveur des chômeurs de longue durée (stages modulaires, dispenses de recherche d'emploi) ont eu beaucoup moins d'effet en 1986 qu'en 1985, entraînant donc un élargissement des écarts de durée de chômage : la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées a baissé de près de deux mois entre fin 1985 et fin 1986, mais simultanément, le pourcentage de demandeurs ayant un an d'ancienneté ou plus est passé de 29,2% à 30,2%.

Quelles perspectives peut-on donner pour l'évolution du chômage au cours du premier semestre 1987 ? Il semble très plausible que le nombre de demandeurs d'emploi continue à augmenter, moins parmi les jeunes que parmi les "plus de 25 ans". Fournir des indications chiffrées précises paraît très difficile. On se bornera à prévoir un accroissement moyen de 15 à 20.000 demandeurs d'emploi chaque mois, ce qui conduirait en milieu d'année 1987 à un niveau compris entre 2.650.000 et 2.700.000 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières. Dans le cas d'un essoufflement marqué du Plan-jeunes et de la poursuite d'un mouvement important de licenciements, la croissance du chômage pourrait être plus forte ; dans le cas contraire, elle pourrait être contenue de façon analogue à 1986.

VII - Le revenu et la demande des ménages

Correctement perçue par les ménages, la croissance du pouvoir d'achat du revenu est sensible en 1986 (+2,9% en moyenne annuelle) et fait suite au retournement observé en 1985.

L'essentiel de cette amélioration se produit au premier trimestre grâce à une concentration de facteurs favorables : allègements d'impôts, remboursement des intérêts de l'emprunt obligatoire de 1983, mesures sur les salaires, ralentissement des prix.

En 1987, les économies engagées en matière de prestations sociales, le calendrier des revalorisations salariales plutôt centré sur le second semestre et l'arrêt du ralentissement de l'inflation ne permettraient pas de dégager de gains de pouvoir d'achat sur le premier semestre.

Comme en 1982, la consommation des ménages et notamment celle en biens durables a accompagné le mouvement du revenu et a été amplifiée par un événement particulier (la coupe du monde de football). Elle s'est portée sur des achats importants de biens d'équipement ménagers et d'automobiles ; ces derniers sont les seuls à avoir résisté au retournement de la consommation en milieu d'année.

Légèrement en retrait par rapport à 1985, le taux d'épargne atteint 11,8% en 1986. Ainsi, la baisse rapide observée depuis 1982 se ralentit.

Les modifications structurelles de l'épargne financière des ménages, marquées par la contraction des liquidités, diminuent en même temps que l'investissement logement des ménages se stabilise à un niveau bas.

1. Le revenu et le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a fortement progressé en 1986 (+2,9% en moyenne annuelle) (1) après trois années de stagnation voire de recul (0,9% en 1985, -0,2% en 1984 et -0,6% en 1983) ; il retrouve ainsi un rythme de croissance analogue à celui des années 1981-1982. Toutefois cette amélioration est le résultat d'un coup de fouet sur le pouvoir d'achat du revenu à la fin 1985 et au début 1986, résultat de la conjonction de plusieurs facteurs : allègement des impôts, remboursement des intérêts de l'emprunt obligatoire de 1983, gains de pouvoir d'achat des salaires (liés à l'accélération du ralentissement des prix et aux mesures de rattrapage dont celles de la fonction publique). A partir du second trimestre en effet, le pouvoir d'achat est plutôt orienté à la baisse, le glissement étant quasiment nul sur les trois derniers trimestres.

Cette croissance du pouvoir d'achat est corroborée par l'opinion qu'ont les ménages sur l'évolution de leur situation financière, du moins pour le sens et la date des grands retournements à défaut d'indiquer leur exacte ampleur.

(1) Hors remboursement du principal de l'emprunt obligatoire de 1983 d'après les règles de Comptabilité Nationale.

Parmi les éléments du revenu disponible brut des ménages, certains ont eu des évolutions très marquées par rapport à 1985. Ainsi, les **cotisations sociales salariés** se sont fortement accrues (+4,9% en moyenne annuelle en 1986, après +1,3% en 1985), notamment en fin d'année en raison de la hausse des cotisations vieillesse. Fait notable, leur progression devient sensiblement plus rapide que celle des **prestations sociales** (+3,8%) pourtant elles-mêmes en amélioration par rapport à 1985.

Le pouvoir d'achat des ménages			Évolution en %								
1985	1986		Pouvoir d'achat de	1985		1986				1987	
MA	MA	Con-tribution 1/		85.3	85.4	86.1	86.2	86.3	86.4	87.1	87.2
-0,6	1,9	1,2	(+) Masse salariale brute ^{4/}	0,1	0,9	1,4	-0,3	-0,3	0,1	-0,5	0,2
1,3	4,9	-0,3	(-) Cotisations sociales salariés	1,7	1,7	0	1,3	2,0	1,5	-1,0	1,0
-0,9	1,3	0,9	(-) Masse salariale nette	-0,2	0,8	1,7	-0,5	-0,8	-0,2	-0,4	0
1,2	4,1	1,0	(+) autres revenus nets ^{2/}	0,8	0,1	4,1	-0,7	-1,0	2,2	0,3	1,0
2,7	3,8	1,2	(+) Prestations sociales	-1,0	1,5	2,2	0,8	-0,8	1,5	-0,2	0,1
0,0	2,1	-0,2	(-) Impôts	-8,4	-1,4	6,7	4,2	-2,8	-4,6	1,4	0,5
0,9	2,9	2,9	(-) revenu disponible brut	0,6	1,1	2,0	-0,5	-0,6	1,4	-0,2	0,3
5,5	2,3		Déflateur ^{3/}	1,4	0,3	0,1	0,5	1,0	0,4	1,3	0,7

1/ variation du pouvoir d'achat du RDB résultant de l'évolution de la ligne
2/ Y compris l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels
3/ Indice des prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels jusqu'en 1986-2, prévisions ensuite).
4/ La hausse de 0,6 % de l'indice de traitement brut des fonctionnaires à compter du 1er mars 1987 a été intégrée.

L'**excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels** a progressé fortement en 1986 (+7,1% après 5% en 1985). Le gonflement des marges et la reprise de la consommation sont à l'origine de ce surcroît de revenu. De la sorte, la contribution des "autres revenus nets" à la croissance du revenu disponible brut des ménages est importante : 1 point sur un total de 2,9 points.

La masse salariale brute versée par les entreprises progresserait de 4,2% en 1986 en moyenne annuelle, comme résultat des évolutions observées des effectifs, du taux de salaire horaire, des traitements de la fonction publique et des GEN. En raison de l'évolution prévue des salaires dans les entreprises non financières et la fonction publique (1) et de celle des effectifs (voir chapitre correspondant), la **masse salariale totale** devrait croître de 1,7% en glissement sur le premier semestre 1987.

(1) La hausse de 0,6% de l'indice de traitement brut des fonctionnaires à compter du 1er mars 1987 a été intégrée

En 1987, le revenu disponible brut des ménages serait modulé en profil par les mesures d'allègements fiscaux et de prélèvements sociaux décidées fin 1986.

Les **allègements fiscaux** se répartissent sur l'année, avec toutefois pour l'extension de la décote aux revenus modestes une pointe vraisemblable au troisième trimestre due à l'impact sur les contribuables ne payant pas d'acompte, les plus nombreux. La hausse des cotisations vieillesse intervenue au 1er août 1986, jouera sur l'ensemble de l'année 1987. Seul le **prélèvement de 0,4% sur le revenu imposable** donnera un profil d'impôt un peu plus marqué sur le premier semestre 1987. Cette fiscalité supplémentaire de 5 milliards de F est payable au premier trimestre pour les contribuables payant des acomptes mensuels ou par tiers ; or, la moitié de la masse des revenus imposables concerne des contribuables ne payant pas d'acompte et qui ne paieront donc leur contribution obligatoire qu'au troisième trimestre. Ainsi, le prélèvement exceptionnel serait concentré par moitié (2,5 Mds F) aux premier et troisième trimestres 1987. La résultante de ces allègements fiscaux et de ces prélèvements sociaux serait une ponction sur le revenu des ménages de 1,4 Mds F au premier trimestre (0,2% du RDB), suivie d'un gain de 1,1 Mds F au deuxième trimestre.

Répartition des allègements fiscaux et des prélèvements sociaux sur le premier semestre 1987 (en milliards F)				
	1er semestre 1987		1er semestre 1987	
	87.1	87.2	87.1	87.2
ALLEGEMENTS FISCAUX (1)			PRELEVEMENTS SOCIAUX (2)	
. Suppression de l'IGF	1	1	. Relèvement de 0,7 point du taux de cotisation sociale salarié	-2,8 -2,8
. Extension de la décote aux revenus modestes	0,6	0,6	. Prélèvement de 0,4 % du revenu imposable pour le financement de la Sécurité Sociale	-2,5 0
. - Baisse du taux marginal de l'IRPP de 65 % à 58 %	2,3	2,3		
. - Baisse de l'IRPP sur les revenus intermédiaires				
. - Mesures en faveur des familles				
TOTAL des allègements	3,9	3,9	TOTAL des prélèvements sociaux	-5,3 -2,8
			1er semestre 1987	
EFFET GLOBAL (1) + (2)			87.1	87.2
. en Mds F			-1,4	+1,1
. en % du RDB			-0,2	+0,1

2. Evolution de la consommation par grands postes

En liaison avec la forte baisse du prix de l'énergie, la **consommation d'énergie** s'accélère en 1986 (+3,7% en moyenne annuelle contre +2,7% en 1985 et +2,1% en 1984) alors que l'effet climatique joue plutôt à la baisse en terme de taux de croissance, l'hiver 1986 ayant été moins rigoureux que l'hiver 1985.

Avec une croissance de 2,4% en 1986 (contre 2,8% en 1981 et 3,2% en 1984), la **consommation de services** continue à s'infléchir légèrement. D'une part, la croissance en volume de la consommation santé, soutenue en 1985 par la conjoncture épidémique, se ralentit progressivement depuis 1984, de l'ordre de 1,2 point par an. D'autre part, les services de transport ont pâti de la forte baisse des carburants, laquelle a incité les ménages à davantage utiliser leur voiture au détriment des transports collectifs. A cette raison s'ajoute l'effet de la grève de la SNCF en décembre (évalué à 0,6 Mds F en termes de consommation), laquelle pèse notablement sur l'évolution de ce poste au dernier trimestre.

Consommation des ménages (aux prix de 70)										Évolution en %		
1985					1986						1987	
GST I	GST II	GAT	MA		86.1	86.2	86.3	86.4	GAT	MA	87.1	87.2
1,0	0,5	1,5	1,1	Alimentaire (21) *	0,0	0,8	0,0	0,2	1,0	0,8	0,3	0,1
0,6	7,1	7,7	2,7	Energie (10)	3,1	-1,0	0,1	-2,3	-0,1	3,7	6,5	-3,5
2,8	2,8	5,6	2,7	Produits industriels (y.c. BTP) (27)	1,3	2,4	0,4	-0,8	3,3	5,2	0,4	-0,2
				dont :								
4,0	3,9	7,9	3,3	. Biens durables (8) :	4,4	6,0	-0,9	-0,7	8,8	10,5		
6,3	0,7	7,0	7,4	dont : automobiles ^{1/} (3,2)	4,0	5,4	9,5	-4,4	14,5	9,8		
6,0	6,4	12,4	3,8	équipements ménagers ^{2/} (2)	7,8	10,7	-8,7	1,9	11,7	16,7		
0,6	4,1	4,7	-0,3	. Textiles-cuir (7)	-3,2	2,3	1,9	-3,6	-2,6	1,5		
3,2	1,7	4,9	4,0	. Autres (11)	1,6	0,0	0,6	0,5	2,7	3,6		
1,0	1,5	2,5	2,8	Services (y.c. non marchands) (43)	0,4	0,5	0,1	1,1	2,1	2,4	0,4	0,8
1,5	2,1	3,6	2,4	TOTAL	0,8	1,1	0,2	0,0	2,1	3,1	0,8	0,0

* Part de la ligne dans le total de la consommation au prix courant 1985.

1/ Voitures, caravanes, cycles et moto-cycles

2/ Appareils électro-ménagers et d'électronique grand public (Radio-Télévisions-Hifi)

Sur l'année 1986, la croissance de la **consommation alimentaire** reste proche de la tendance observée les années précédentes (environ 1% en moyenne annuelle).

La **consommation de produits industriels** est le poste qui profite le plus du regain de croissance du pouvoir d'achat. Le profil infra-annuel est fortement marqué par une opposition entre les deux semestres : -0,4% en glissement sur le second semestre contre +3,7% au premier, lequel poursuit la croissance déjà vive du second semestre 1985 (+2,8% en glissement).

Sur l'ensemble des **biens durables**, le profil est encore plus accentué. L'équipement ménager (électroménager et électronique grand public) est, parmi les biens durables, le poste qui croît le plus vite (+16,7% en 1986 contre +3,8% en 1985 et 12,5% en 1982). L'effet coupe du monde dont l'impact est difficile à chiffrer, a pu contribuer pour 1 à 1,5 Mds F 70 à la croissance de l'électronique grand public. Par ailleurs, sur l'ensemble du poste, la diffusion de nouveaux produits (lecteurs à laser, TV à coins carrés, fours à micro-ondes) a eu de sensibles effets incitatifs.

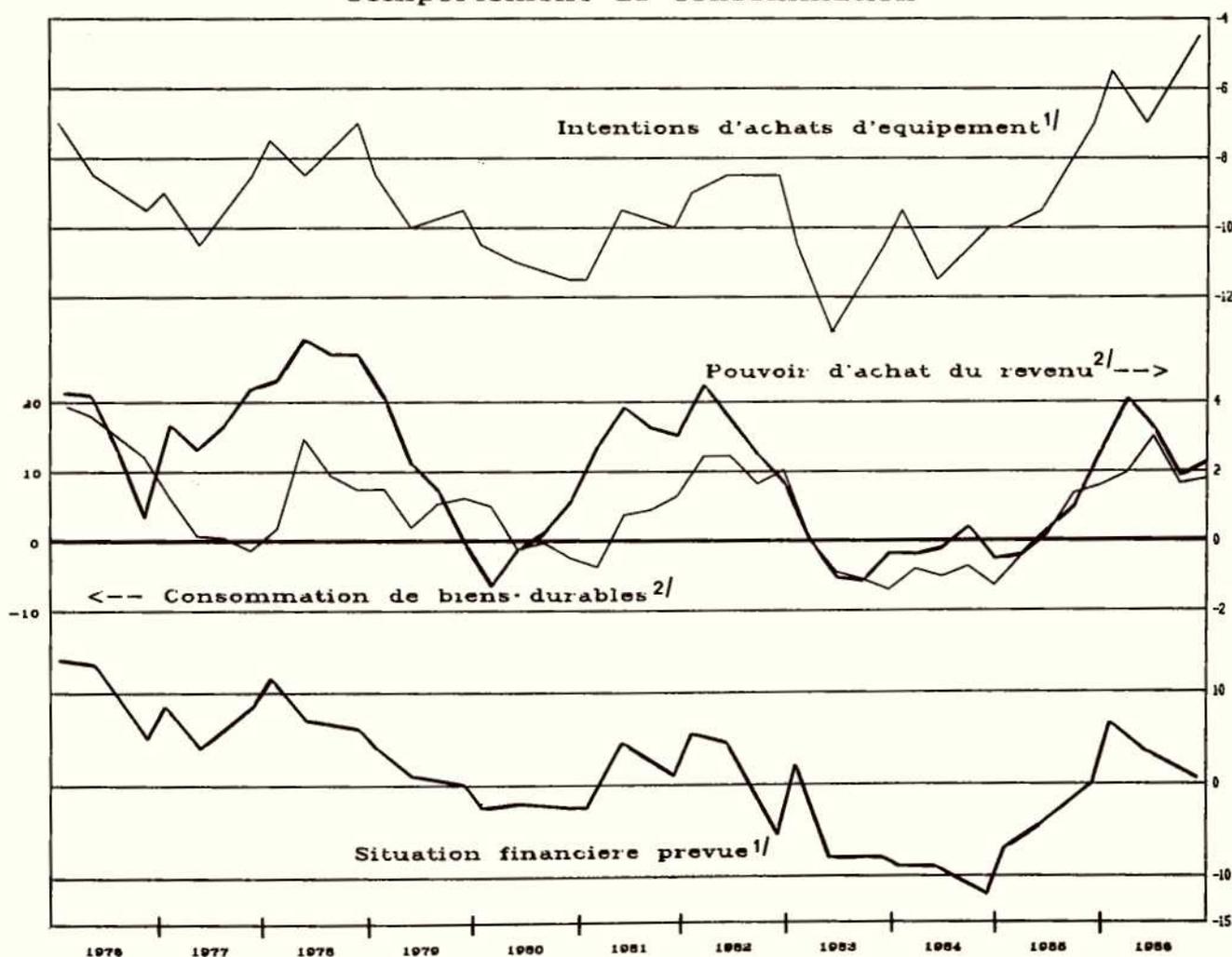
Les achats des ménages en véhicules neufs de transport connaissent aussi une forte croissance cette année (+8,3% sur les immatriculations de voitures neuves, après 0,5% en 1985 et -12,9% en 1984). Cette hausse sensible qu'annonçaient les déclarations des ménages sur leurs intentions d'achat, concerne toute l'année 1986, le quatrième trimestre n'apparaissant en retrait qu'à cause d'un mois d'août tout à fait exceptionnel. Le taux de pénétration pour ce produit a fortement chuté en fin d'année (33% contre 39% en début d'année) grâce à la réactivation du marché par les nouveaux modèles (R21) et la commercialisation de nouvelles versions (R9, R11).

De façon générale, l'évolution de la consommation de biens durables absorbe les fluctuations conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu.

Le décalage assez net entre les points de retournements de la consommation de biens durables et du pouvoir d'achat du revenu (celle-là réagissant avec retard) observé sur la période 1976-1984, disparaît ensuite : après avoir été fortement contraints par l'évolution de leur pouvoir d'achat en 1983-1984, les ménages ont repris leurs achats de biens durables en 1985 dès que leur situation financière s'est améliorée.

L'opinion des ménages sur leur situation financière prévue et sur leurs intentions d'achats d'équipement sont en cohérence avec l'évolution des flux effectivement comptabilisés. Le retournement du pouvoir d'achat du revenu à la

Comportement de consommation



1/ Soldes d'opinion tirés de l'enquête de conjoncture auprès des ménages

2/ En glissement annuel trimestriel
La consommation de biens durables est en F.70

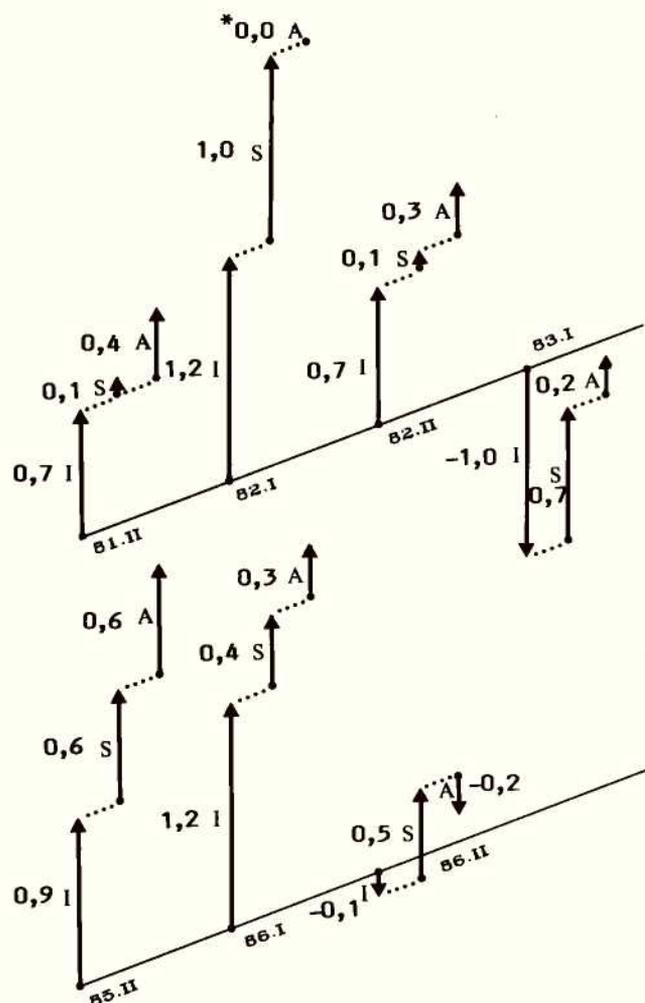
fin 1986 confirmée par l'opinion moins favorable des ménages sur leur situation financière laisse prévoir une dégradation des achats prochains de biens durables.

Dans l'habillement, la hausse continue des prix relatifs pèse sur la consommation. Les autres produits industriels restent dans la tendance observée l'an dernier (3,6% en moyenne annuelle).

3. Comportement de consommation et prévisions

• Comportement de consommation

Comparaison 1982 - 1986
Structure de la consommation



I - Produits industriels (y.c. BTP)

S - Services

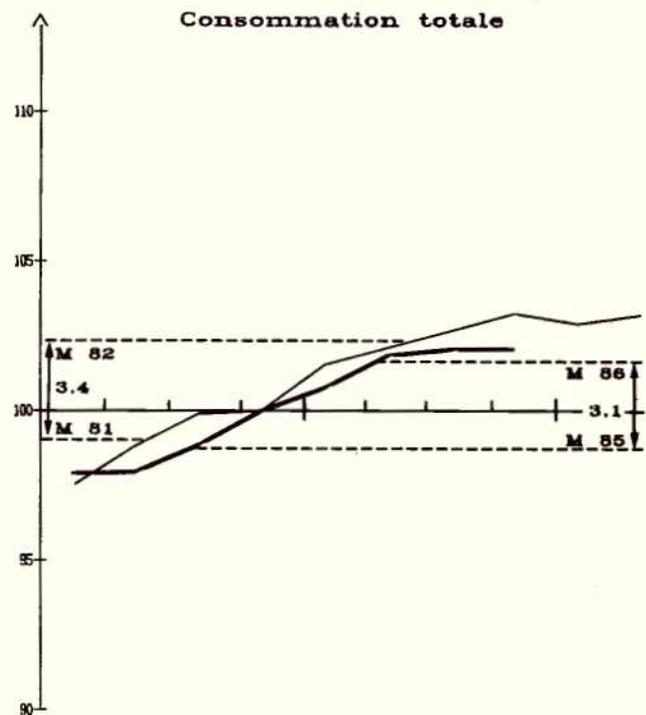
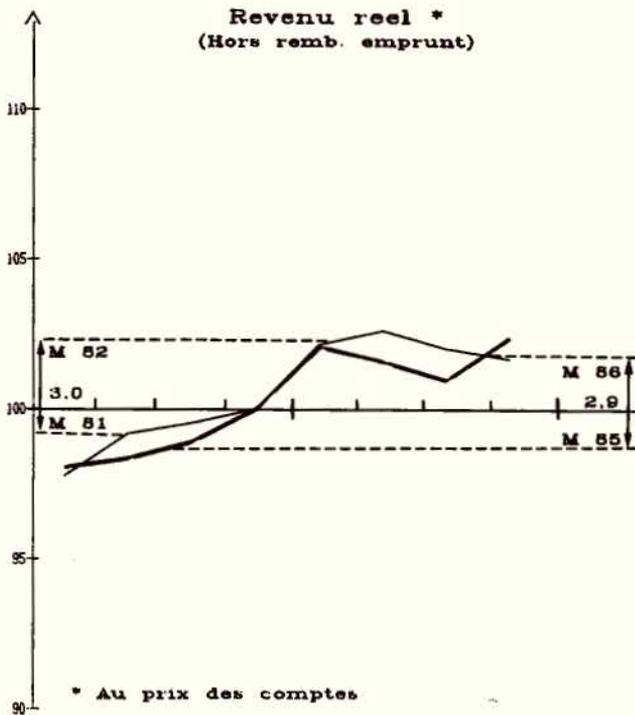
A - Energie + alimentaire

* Contributions en points à la croissance de la consommation totale.

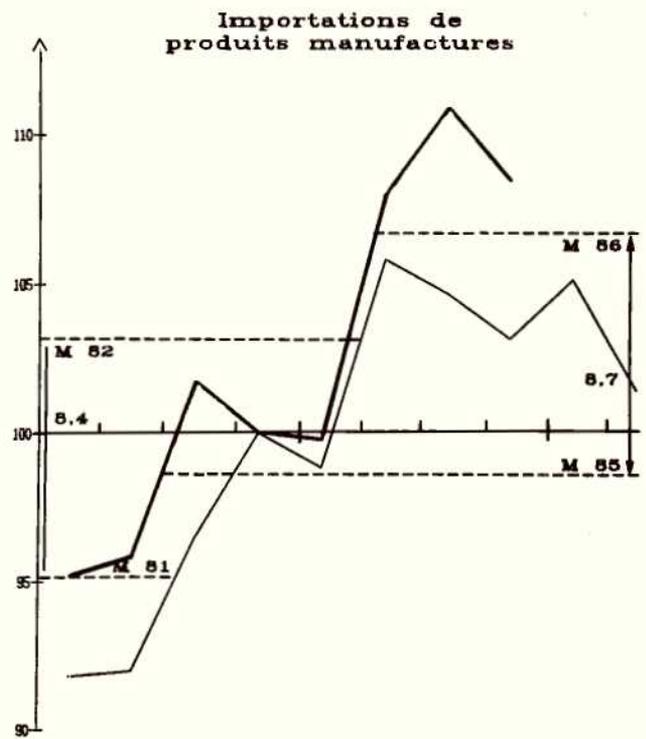
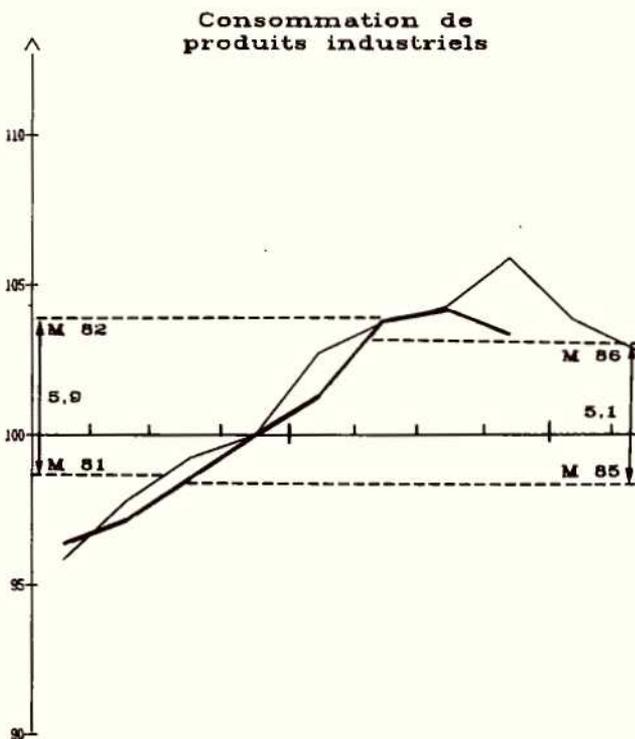
Parallèlement à l'amélioration du pouvoir d'achat du revenu et après une croissance nettement soutenue en 1985, la **consommation des ménages** a continué de croître à un rythme élevé durant tout le premier semestre de 1986, pour être ensuite quasiment stable au second semestre ; d'où en moyenne annuelle une croissance comparable à celle du pouvoir d'achat : +3,1% contre 2,4% en 1985 et 1,1% en 1984. Comme dans les périodes précédentes d'inflexion de la consommation à la hausse (ou à la baisse), ce sont les produits industriels et plus particulièrement les biens durables qui connaissent le mouvement le plus ample (+5,2% en moyenne annuelle contre 2,7% en 1985 et -1,6% en 1984). Leur profil est aussi le plus marqué d'autant que la tenue de la coupe du monde de football, de par son impact important sur les achats d'électronique grand public, amplifie sensiblement les évolutions.

Dès lors, entre 1982 et 1986, la **comparaison s'impose**. Aux mêmes causes ont répondu les mêmes effets. Acquis en fin d'année précédente, moyennes annuelles et profils se ressemblent tant sur le pouvoir d'achat que sur la consommation totale ou celle des produits industriels. Conjuguées au même événement particulier (la coupe du monde), des relances similaires sur le pouvoir d'achat induisent le même type de croissance sur la consommation et, pour des raisons de compétitivité et de spécialisation, sur les importations. Cette flambée de consommation affecte du reste principalement les mêmes postes : les produits industriels dont surtout les biens durables. Et l'es-soufflement de la consommation un peu plus accentuée en 1986 est à relier au retournement un peu plus précoce du pouvoir d'achat qu'en 1982.

Comparaisons des années 1982 - 1986



85-86 - Base 100 en 85-4
 81-82 - Base 100 en 81-4



M = Point moyen de l'année indiquée. Sur les graphiques a été indiquée la croissance entre deux points moyens.

Un schéma explicatif (1) de type économétrique reliant la consommation au pouvoir d'achat et aux prix livre quelques éléments d'explication sur le profil infra-annuel de la consommation. Sur 1985 ce type de modèle traduit mal la vive croissance observée de la consommation, même en présence d'un effet prix. L'évolution de la consommation expliquée par le modèle reste inférieure à celle de la consommation observée à hauteur de 1,5 point en glissement annuel et de 0,9 point en glissement sur le second semestre. En fait, la comparaison des taux de croissance trimestriels du revenu et de la consommation sur longue période montre une dérive très nette de la consommation par rapport au revenu lorsque celui progresse très peu, voire même diminue : ce phénomène est patent sur les périodes 1979-1980 et 1983-1985. Tout se passe comme si l'ajustement à la baisse de la consommation au revenu offrait plus de résistance que l'ajustement à la hausse.

Sur 1986, l'arbitrage habituel entre consommation et épargne a pu être perturbé par le remboursement de l'emprunt obligatoire de 1983 : le principal représente 0,5 point de pouvoir d'achat annuel mais en termes de Comptabilité Nationale, son remboursement n'affecte pas le pouvoir d'achat du revenu. Cependant, les ménages ont fort bien pu procéder à leur arbitrage consommation-épargne à partir d'un "revenu arbitrage" qui intégrait ce montant au moins pour partie (peut-être 50%).

Si l'on suppose acquis l'écart de croissance entre la consommation observée et expliquée sur 1985, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu distribué en 1986 explique en moyenne 1,2 point de croissance de la consommation et le ralentissement des prix 0,6 point soit un total de 1,8 point qui s'ajoutant à 1,3 point d'acquis en fin d'année 1985, correspond à la croissance observée (3,1%). En évolution infra-annuelle, le modèle met correctement en évidence l'opposition marquée entre les deux semestres due à l'influence du pouvoir d'achat.

Ainsi, le remboursement du principal de l'emprunt obligatoire ne semble pas avoir provoqué de consommation supplémentaire en 1986 ; anticipé par les ménages, il expliquerait une partie de la dérive à la hausse observée sur la consommation des ménages en fin d'année 1985.

• Perspectives sur le premier semestre 1987

Sur l'année 1987, et plus précisément le premier semestre, tout concourt à modérer la croissance de la consommation. Des salaires qui ne devraient guère bénéficier de gains en pouvoir d'achat, des prestations modérées par l'instauration de mesures sur les dépenses de santé (plan Seguin), des impôts dont les allègements sont amoindris par une cotisation supplémentaire de 0,4% sur le revenu imposable pendant que la cotisation supplémentaire sur les salaires décidée au 1^{er} août 1986 joue en année pleine, enfin des prix qui ne bénéficient plus de la baisse des cours de l'énergie, autant de points qui pèsent sur l'évolution du pouvoir d'achat du revenu.

Dans ces conditions, la consommation devrait progresser de 0,8% en glissement sur le premier semestre avec un premier trimestre plus soutenu, profil que devrait amplifier une surconsommation passagère d'énergie ; d'où deux trimestres très différents (+0,8% au premier, 0% au second). Sur les seuls produits industriels, cette prévision conduit à une faible croissance en glissement, de l'ordre de 0,2% sur le semestre mais ce à partir d'un dernier trimestre 1986 en

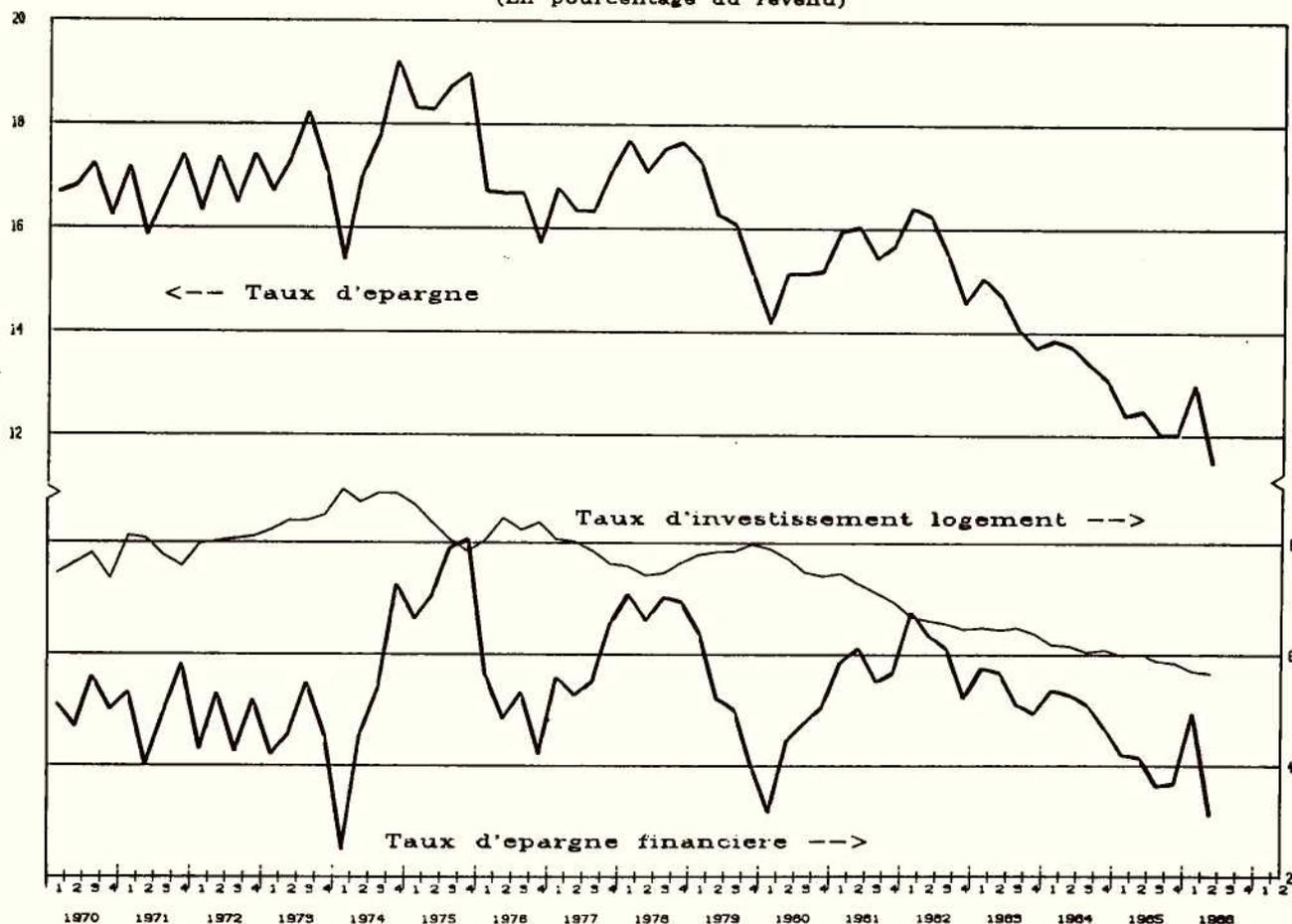
(1) L'évolution de la consommation dépend des consommations passées, du taux de croissance du pouvoir d'achat et du glissement annuel des prix, lequel traduit un effet d'encaisse réelle soit, en période de désinflation, le fait que les ménages ont moins besoin d'épargner pour protéger la valeur réelle de leurs encaisses.

nette baisse. Ainsi, de la mi-1986 à la mi-1987, la consommation de produits industriels serait quasiment stable en glissement, ce qui représente un très net ralentissement par rapport à la période précédente (6,5% en glissement de la mi-1985 à la mi-1986 soit 1,6% par trimestre).

4. L'épargne des ménages et ses contreparties

Le **taux d'épargne** suit depuis 1975 une tendance régulière à la baisse reflétant pour l'essentiel la diminution de l'investissement logement.

L'évolution du taux d'épargne et de ses principales composantes
(En pourcentage du revenu)



Le **taux d'épargne financière** reflète les fluctuations conjoncturelles de l'épargne des ménages. La réduction de 6,1% à 4% entre 1982 et 1985 se démarque de l'évolution antérieure moins par son amplitude (des baisses de 2,2 points et de 2,5 points ont été observées respectivement en 1976 et 1978-1980) que par sa durée.

Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)												
1 9 8 5						1 9 8 6					1 9 8 7	
85.1	85.2	85.3	85.4	MA		86.1	86.2	86.3	86.4	MA	87.1	87.2
12,4	12,5	12,0	12,0	12,2	Taux d'épargne global	13,0	11,5	10,8	12,1	11,8	11,2	11,4
4,2	4,1	3,6	3,7	3,9	Taux d'épargne financière	4,9	3,1	3,1*	3,6*	3,7*		
* : prévisions												

La baisse récente du taux d'épargne financière résulte de l'évolution des flux d'endettements nets des remboursements et des flux de placements financiers ; ces deux éléments ont subi de sensibles modifications structurelles au cours des dernières années.

L'évolution du rapport des variations des crédits des institutions financières (en flux) au revenu disponible brut des ménages (voir tableau indicateur 1) traduit une relative neutralité de l'endettement net de 1983 à 1985. Le même rapport appliqué aux crédits nouveaux à moyen et long terme est passé de 7,9% en 1983 à 8,9% en 1984 et 9,3% en 1985 mais la croissance du poids des remboursements sur les emprunts contractés antérieurement, toujours rapporté au revenu disponible s'est de même accrue de 3,7% en 1983 à 4,4% en 1984 et 4,5% en 1985.

Indicateurs sur l'épargne et le comportement financier des ménages							
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Taux d'épargne	14,9	15,8	15,7	14,4	13,5	12,2	11,8*
Taux d'épargne financière	4,4	5,8	6,1	5,4	5,1	3,9	3,7*
Taux d'épargne non financière (FBCF logement + EI)	10,5	10,0	9,6	9,0	8,4	8,3	8,1*
<i>(Source : C. N.)</i>							
Variation de crédits des IF/RDB (en flux) (indicateur 1)	5,8	4,3	5,0	4,0	3,7	3,8	ND
* : prévision ND : non disponible							

Les crédits de trésorerie aux particuliers ont en revanche fortement progressé en valeur nominale (+10,1% en 1983, +11,3% en 1984, +16% en 1985, +16% (1) en 1986) et encore bien plus en termes réels, ce qui reflète d'ailleurs la politique d'offre des banques dans une période où la demande de crédit des

(1) Estimation

entreprises s'est sensiblement ralentie. Même si la part de ces crédits de trésorerie demeure structurellement faible en France (12% des crédits bancaires aux ménages, environ 6% de l'ensemble des crédits aux ménages), ils ont vraisemblablement contribué, ne serait-ce qu'en raison de leurs fortes variations de court terme, aux fluctuations trimestrielles de la consommation et du taux d'épargne financière sur 1985 et début 1986.

En 1986, le **ratio variation d'endettement/RDB** devrait se stabiliser à un niveau proche de celui atteint en 1985, la progression des charges de remboursement devant compenser l'impact d'une légère reprise des crédits au logement et celui du maintien d'une croissance encore vive des crédits de trésorerie.

Le phénomène saillant de ces dernières années réside dans les modifications rapides intervenues dans la structure de l'épargne. La part des liquidités dans la formation annuelle d'actifs financiers est passée (1) de 69% en 1981 à 39% en 1985 au bénéfice des valeurs mobilières dont la part est passée de 21% à 42% et, dans une moindre mesure, des réserves techniques d'assurance. Au sein des liquidités, l'épargne logement représente, en 1985, 36,3% du total contre 2% en 1981 et au sein des titres la part des actions devient prépondérante à partir de 1983 en raison de l'intermédiation croissante des SICAV. En 1986, la baisse des liquidités des ménages serait beaucoup plus modérée ainsi que la hausse des placements en titres. Compte tenu d'une faible variation de l'endettement, le taux d'épargne financière se stabiliserait à un niveau proche de celui de 1985 (3,7%) avec un profil très marqué sur l'année conforme à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu.

La baisse de la FBCF logement des ménages se stabiliserait en 1986 (-2,4% après -2,5% en 1985 et -4,6% en 1984) en moyenne annuelle. Sur la fin de l'année, une très légère amélioration se dessinerait. De l'évolution des deux principales composantes de l'épargne (épargne financière et investissement logement) résulte celle du taux d'épargne global qui perdrait seulement 0,4 point en 1986 par rapport à 1985 avec une remontée assez sensible au quatrième trimestre (12,1). Il baisserait de nouveau au début 1987 en liaison avec l'évolution moins favorable du revenu (11,3 sur le premier semestre).

Les fortes plus-values enregistrées depuis quatre ans sur les titres financiers détenus par les ménages ne semblent pas avoir joué sur l'arbitrage habituel consommation-épargne. Elles ont eu essentiellement un effet de substitution au sein de l'épargne financière des ménages (cf supra). Les plus-values sont en effet concentrées sur une petite partie des ménages. A la fin 1985, les ouvriers, employés et cadres moyens détenaient 15% du montant total des portefeuilles alors qu'ils représentaient 45% des revenus.

(1) D'après les données du TERF : tableau d'équilibre des relations financières ;

ANNEXE 1

Quelles informations sur les stocks fournissent les enquêtes ?

Les **enquêtes de conjoncture** sur l'activité dans l'industrie fournissent des indicateurs sur les stocks permettant de les suivre aux différents stades où ils se forment. On distingue en effet les stocks de produits finis et les stocks de matières premières et demi-produits (ou stocks-utilisateurs). On trouve par ailleurs dans les enquêtes de conjoncture sur le commerce des données sur les stocks chez les grossistes et chez les détaillants. L'**enquête stocks** permet d'établir des indices sur le niveau des stocks en valeur en fin de trimestre : stocks matières, stocks produits et stocks totaux dans l'industrie, stocks totaux dans le commerce.

STOCKS DE PRODUITS FINIS (concernent la **branche** d'activité)1) **Tendance passée** (trimestriel)

. Solde d'opinion : différence entre pourcentages de réponses "augmentation" moins "diminution" au cours des 3 à 4 mois ayant précédé l'enquête.

. Champ couvert : Industrie manufacturière, raffinage du pétrole et industries agro-alimentaires

. Interprétation : le solde évolue comme les stocks de produits finis en volume

. Publication : Résultats détaillés de l'enquête trimestrielle:

. résultats et graphiques (tendance récente) pour l'ensemble

. résultats au niveau 15

2) **Jugement sur le niveau** (mensuel et trimestriel)

. Solde d'opinion : différence entre pourcentage de réponses "supérieurs" moins "inférieurs" à la normale à la date de l'enquête

. Champ couvert :

. dans l'enquête mensuelle : industrie manufacturière et raffinage du pétrole

. dans l'enquête trimestrielle : idem + industries agro-alimentaires

. Interprétation : le solde traduit l'opinion des industriels sur le niveau de leurs stocks de produits finis ceux-ci étant jugés par rapport au niveau que les industriels considèrent "normal" à la date de l'enquête.

. Publication :

. Premiers résultats de la mensuelle : résultats et graphique pour l'ensemble (repris dans le cahier Bleu de Tendances, B.106), et résultats niveau 15

. Résultats détaillés de la mensuelle : résultats et graphiques pour l'ensemble et le niveau 15 (repris dans le cahier Bleu de Tendances, B.248, B.225 , B.265, B.215), résultats niveau 40.1

. Résultats détaillés de la trimestrielle : résultats pour l'ensemble et le niveau 15.

3) Niveau en semaines de production (trimestriel)

. Champ couvert : industrie manufacturière, raffinage du pétrole, et industries agro-alimentaires (en pratique, beaucoup de non réponses dans les biens d'équipement professionnel et la construction automobile).

. Interprétation directe (indicateur quantitatif)

. Publication

. Résultats détaillés de la trimestrielle : résultats pour l'ensemble, le niveau 15 et le niveau 40

. Graphiques niveau 15 dans le cahier Bleu de Tendances (B.246, B.213, B.223, B.263, B.237).

STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET DEMI-PRODUITS (concernent secteurs utilisateurs ou produits stockés)

1) Tendance récente (trimestriel)

. Solde d'opinion (idem produits finis)

. Champ couvert : les secteurs couverts sont : industrie manufacturière, raffinage de pétrole et industries agro-alimentaires. Les matières premières et demi-produits considérés sont ceux utilisés par les secteurs ci-dessus.

. Interprétation : évolution des stocks de matières premières et demi-produits pour l'ensemble de ceux-ci, et pour les plus caractéristiques d'entre eux (en pratique, peu utilisé)

. Publication des seuls résultats par produits dans les Résultats détaillés de la Trimestrielle.

2) Jugement sur le niveau (trimestriel)

. Solde d'opinion (idem produits finis)

. Champ couvert, interprétation : idem Tendance récente

. Publication : Résultats détaillés de la trimestrielle par produits d'une part, et d'autre part pour l'ensemble de l'industrie, ainsi que pour la seule industrie manufacturière (graphique dans le cahier Bleu de Tendances B.254)

3) Niveau en semaines d'utilisation (trimestriel)

. Champ couvert : idem Tendance récente

. Interprétation directe (indicateur quantitatif)

. Publication : Résultats détaillés de la trimestrielle, pour l'ensemble de l'industrie, (tous produits) pour les produits manufacturés (avec graphiques, repris dans le cahier Bleu de tendance, B.255), et pour des sous-secteurs (tous produits) à divers niveaux de regroupement.

STOCKS DANS LE COMMERCE

1) Jugement sur le niveau des stocks en volume dans le commerce de gros (bimestriel)

. Solde d'opinion : différence entre pourcentage de réponses "supérieur" moins "inférieur" à la normale à la date de l'enquête

. Champ couvert : commerce de gros

. Interprétation : le solde traduit l'opinion des commerçants de gros sur le volume de leurs stocks, ceux-ci étant jugés par rapport au niveau que les commerçants considèrent "normal" à la date de l'enquête

. Publication

. Premiers résultats de l'enquête commerce de gros : résultats pour les commerçants de gros en biens de consommation alimentaire, en biens de consommation non-alimentaires (et pour certains sous-secteurs), en biens d'équipement (et notamment en biens d'équipement destinés à l'industrie), en biens intermédiaires (et notamment ceux destinés à l'industrie)

. Résultats détaillés de l'enquête commerce de gros : idem, mais résultats plus détaillés par sous-secteurs, et avec des graphiques (dont certains sont repris dans le cahier bleu de tendances, biens de consommation alimentaires B.232, biens de consommation non-alimentaires B.209, biens d'équipement destinés à l'industrie B.242, biens intermédiaires destinés à l'industrie B.257)

2) Jugement sur le niveau des stocks dans le commerce de détail (bimestriel)

- . Solde d'opinion : idem commerce de gros
- . Champ couvert : commerce de détail, à l'exception de la pharmacie et du commerce de détail alimentaire de proximité.
- . Interprétation : idem commerce de gros.
- . Publication :
 - . Premiers résultats de l'enquête commerce de détail : résultats et graphique pour l'ensemble du commerce spécialisé en produits non alimentaires (graphique repris dans le cahier bleu de tendances, B.203) et résultats pour le commerce d'alimentation générale de grande surface
 - . Résultats détaillés de l'enquête commerce de détail : résultats et graphiques, plus détaillés par sous-secteurs commerciaux, quelques résultats détaillés par produits.

L'ENQUETE SUR LES STOCKS EN VALEUR DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

L'INSEE effectue depuis 1979 une enquête trimestrielle à caractère obligatoire sur la valeur des stocks auprès d'un échantillon d'environ 3.000 entreprises de l'industrie hors IAA et de certains secteurs du commerce de gros et de détail. Les entreprises fournissent les valeurs en début et fin de trimestre de leurs stocks selon les différentes catégories de comptes du Plan Comptable Général, en distinguant les stocks valorisés à coûts standard constant des stocks valorisés à coûts réels.

Dans les **secteurs industriels**, trois types de séries sont élaborées selon nature des stocks : matières (matières premières et consommations, emballages) produits (produits finis, intermédiaires et travaux en cours) ou totaux (matières, produits et marchandises). Dans le **commerce**, seule la série stocks totaux existe (marchandises et emballages). Les indices d'un trimestre correspondent à la situation des stocks du secteur en fin de trimestre. Ils sont enchaînés, mesurés en valeur et font l'objet d'un traitement particulier ("recalage") à l'occasion des rectifications, principalement celles qui interviennent à la clôture de l'exercice, que celles-ci proviennent d'un changement de valorisation ou de nouvelles évaluations consécutives à un inventaire physique.

Les séries brutes, qui commencent au 4^e trimestre 1979, sont disponibles aux niveaux 15, 40 et 100 en 1980, 2 mois 1/2 après la fin du trimestre concerné. Les séries de stocks produits dans l'industrie et de stocks totaux du commerce font en outre l'objet d'une désaisonnalisation. Les résultats sont publiés trimestriellement en Informations Rapides, pour la plupart des secteurs industriels aux niveaux 15 (avec graphiques) et 40, ainsi que pour les sous-secteurs importants du commerce de gros et détail. Des indices en volume seront ultérieurement élaborés.

ANNEXE 2

Principales sources statistiques sur l'investissement des entreprises

On dispose de nombreux indicateurs sur l'investissement des entreprises :

- **par produit** : ventes et intentions de commandes de biens d'équipement par les grossistes (enquête dans le commerce de gros), immatriculations de véhicules utilitaires, activité passée et prévue des producteurs de biens d'équipement (enquête activité), mises en chantier de logement (pour l'investissement en logement des entreprises), etc.

L'existence des Comptes Trimestriels leur confère surtout un intérêt prévisionnel.

- **par secteur** (les Comptes Trimestriels n'opèrent pas de décomposition sectorielle de l'investissement des entreprises)

Grandes Entreprises Nationales

Informations directes auprès de ces entreprises

Agriculture

- ventes d'équipements pour l'agriculture
(enquête dans le commerce de gros)

- immatriculations de tracteurs agricoles
(par unités et en millions de F ; Ministère des Transports)

- immatriculations de machines agricoles
(en millions de F ; Ministère des Transports)

Industrie

- évolution de l'investissement industriel (enquête investissement)
- ventes d'équipement pour l'industrie (enquête dans le commerce de gros)

Commerce-Services

- ventes d'équipements de bureaux et d'équipements divers pour les commerces et services (enquête dans le commerce de gros)
- proportion des grossistes ayant investi ou prévoyant d'investir
(enquête dans le commerce de gros)
- proportion des détaillants ayant investi ou prévoyant d'investir
(enquête dans le commerce de détail de Mai de chaque année)
- surfaces commerciales autorisées et mises en chantier
(Ministère de l'Urbanisme et du logement)
- immatriculations de petits véhicules utilitaires (moins de 5 tonnes), destinés principalement à ce secteur (Chambre syndicale des constructeurs automobiles)

Bâtiment

- ventes d'équipements pour le BTP (enquête dans le commerce de gros)
- proportion d'entrepreneurs ayant investi ou prévoyant d'investir
(enquêtes dans le bâtiment).

Déjà des milliers d'enseignants
d'étudiants, de responsables de
formation continue, de cadres
se sont abonnés ...
... Venez les rejoindre!



MENSUEL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
réalisé par l'INSEE et le Centre national de Documentation Pédagogique

En 4 pages, **écoflash** publie sur un thème :

- une synthèse originale,
- des données chiffrées récentes et sur longues périodes
- une bibliographie commentée

NUMÉROS DÉJÀ PARUS :

- n° 1 Les chômeurs
- n° 2 Les échanges industriels
- n° 3 Durée du travail et emploi
- n° 4 La consommation alimentaire
- n° 5 L'endettement du Tiers-Monde
- n° 6 Les coûts salariaux dans l'industrie
- n° 7 La chimie dans la crise
- n° 8 La population active se transforme
- n° 9 Les entreprises publiques
- n° 10 L'investissement productif
- n° 11 Qui sont les étrangers

THÈMES ANNONCÉS :

- Salaires et revenus des salariés
- Taux de change et compétitivité
- Le tourisme - L'évolution de l'emploi
- L'Europe agricole - L'énergie
- Le tertiaire - les jeunes

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Abonnement 1 an - 10 numéros - France métropolitaine : 72F - Etranger : 77F
Vente au numéro : 8F (l'exemplaire), S'adresser :
Pour Paris : INSEE-OEP Tour Gamma A - 195 rue de Bercy - 75582 Paris Cedex 12
Pour la Province : dans les Observatoires Economiques Régionaux de l'INSEE (adresses en fin de publication)

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à : INSEE - bureau 210 18, bd A. Pinard 75675 Paris Cedex 14

Je souscris _____ abonnement(s) à ECOFLASH
1 an : 10 numéros - France métropolitaine : 72F x _____ = _____ F Etranger : 77F x _____ = _____ F

Nom ou raison sociale : _____

Activité : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Le _____ Signature : _____

Ne joindre aucun titre de paiement, une facture vous sera envoyée.

D 48

Impression d'après documents fournis
IMPRIMERIE NATIONALE
7 677 291 P

INFORMATION, CONSULTATION, VENTE :

OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE L'INSEE

AJACCIO (CORSE : Corse-du-Sud, Haute-Corse) :
1, résidence du Parc Belvédère, BP 306 - 20176 AJACCIO CEDEX. - Tél. : 95.21.25.80.

AMIENS (PICARDIE : Aisne, Oise, Somme) :
2, rue Robert-de-Luzarches, 80026 AMIENS CEDEX. - Tél. : indices courants 22.91.91.91; autres informations 22.91.39.39.

BESANÇON (FRANCHE-COMTÉ : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) :
Immeuble "Le Major", 83, rue de Dole, 25042 BESANÇON CEDEX. - Tél. : indices courants 81.52.03.33; autres informations 81.52.42.20.

BORDEAUX (AQUITAINE : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques) :
33, rue Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX. - Tél. : indices courants 56.91.84.90; autres informations 56.91.89.90.

CAEN (BASSE NORMANDIE : Calvados, Manche, Orne) :
93-95, rue de Geôle, 14037 CAEN CEDEX. - Tél. : 31.85.35.70.

CLERMONT-FERRAND (AUVERGNE : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) :
3, place Charles de Gaulle 63403 CHAMALIÈRES CEDEX. - Tél. : indices courants 73.36.79.90; autres informations 73.36.03.50.

DIJON (BOURGOGNE : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) :
Immeuble "Mercure", 13 avenue Albert 1^{er}, 21035 DIJON CEDEX. - Tél. : indices courants 80.45.28.31; autres informations 80.43.31.45.

LILLE (NORD - PAS-DE-CALAIS : Nord, Pas-de-Calais) :
12, boulevard Vauban, 59800 LILLE. - Tél. : 20.30.89.87.

LIMOGES (LIMOUSIN : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) :
50, avenue Garibaldi, BP 1553, 87031 LIMOGES CEDEX. - Tél. : Principaux indices : 55.32.90.03; autres informations : 55.79.26.25.

LYON (RHÔNE ALPES : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) :
165, rue Garibaldi, BP 3196, 69011 LYON CEDEX 3. - Tél. : indices courants 78.63.22.01; autres informations 78.63.22.02, 03.

MARSEILLE (PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse) :
17, rue Menpent, 13387 MARSEILLE CEDEX 10 (adresse postale), 37-39, bd Vincent-Delpuech, 13006 MARSEILLE (adresse visiteurs) - Tél. : indices courants 91.78.01.95; autres informations 91.83.00.22.

MONTPELLIER (LANGUEDOC-ROUSSILLON : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) :
274, allée Henri-II-de-Montmorency, "Le Polygone", 34064 MONTPELLIER CEDEX. - Tél. : indices courants 67.64.64.53; autres informations 67.64.31.95

NANCY (LORRAINE : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) :
15, rue du Général-Hulot, 54029 NANCY CEDEX. - Tél. : indices courants : 83.27.21.21; autres informations : 83.27.03.27.

NANTES (PAYS DE LA LOIRE : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée) :
5, boulevard Louis-Barthou, 44037 NANTES CEDEX. - Tél. : indices courants 40.89.36.20; autres informations 40.89.36.02.

ORLÉANS (CENTRE : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) :
43, avenue de Paris, BP 6719, 45067 ORLÉANS CEDEX. - Tél. : indices courants 36.68.18.28; autres informations 38.54.54.65.

PARIS (ILE-DE-FRANCE : Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) :
OEP, Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12. - Tél. : indices courants (1) 43.45.70.75; réévaluation et indexation (1) 43.45.73.31; autres informations (1) 43.45.73.74.

POITIERS (POITOU-CHARENTES : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) :
3, rue du Puygareau, 86020 POITIERS. - Tél. : indices courants 49.68.38.70; autres informations 49.88.38.71.

REIMS (CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) :
1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX. - Tél. : 26.88.24.12.

RENNES (BRETAGNE : Côte-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) :
Immeuble "Le Colbert", 36, place du Colombier, BP 17, 35031 RENNES CEDEX. - Tél. : indices 99.35.15.00; autres informations : 99.30.91.90.

ROUEN (HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-Maritime) :
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX. - Tél. : indices courants 35.98.41.10; autres informations : 35.98.43.50.

SAINT-DENIS (RÉUNION) :
rue de l'École, 97490 SAINTE-CLOTILDE. - Tél. : 19.262.29.51.57.

STRASBOURG (ALSACE : Bas-Rhin, Haut-Rhin) :
14, rue Adolphe-Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX. - Tél. : indices courants 88.22.43.53; autres informations 88.29.51.57.

TOULOUSE (MIDI-PYRÉNÉES : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) :
36, rue des 36-Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX. - Tél. : indices courants 61.25.12.67; autres informations 61.25.21.36.

AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

BASSE-TERRE (INSEE - Service régional de Guadeloupe) :
Chemin du Petit-Paris, BP 96, 97102 BASSE-TERRE. - Tél. : 19.590.81.17.86.

CAYENNE (INSEE - Service régional de Guyane) :
81, rue Christophe-Colomb, BP 757, 97305 CAYENNE CEDEX. - Tél. : 19.594.31.12.79 et 31.45.87.

FORT-DE-FRANCE (INSEE - Service régional de Martinique) :
Lotissement pointe de Jaham Schoelcher, BP 605, 97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX. - Tél. : 19.596.61.60.88.

POINTE-A-PITRE (INSEE - Service interrégional Antilles-Guyane) :
BP 863, 97175 POINTE-A-PITRE CEDEX. - Tél. : 19.590.83.42.20.

ET 200 LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES (PARIS, PROVINCE)

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à l'Observatoire économique de votre région.

VEUILLEZ NOTER MON ABONNEMENT AUX PUBLICATIONS SUIVANTES :

Économie et statistique
Bulletin mensuel de statistique
Tendances de la conjoncture
Note de conjoncture de l'INSEE
Informations rapides
Annales d'économie et de statistique
Courrier des statistiques
Bloc-notes de l'OEP
Bulletin bibliographique

VEUILLEZ NOTER MON ABONNEMENT AUX « COLLECTIONS DE L'INSEE » :

Série C.
Série D.
Série E.
Série M.
Série R.
36 volumes (toutes séries)

Je désire être informé(e) en permanence des ouvrages et périodiques publiés par l'INSEE en recevant brochures et catalogues : OUI - NON (rayez la mention inutile). Pour les ventes au numéro, consulter l'Observatoire Économique de votre région.

MONTANT A RÉGLER : _____ F

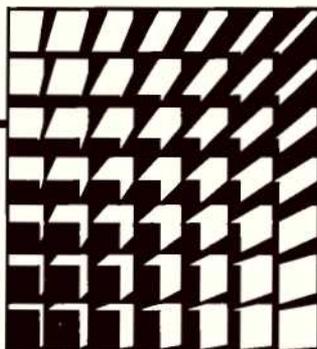
Ci-joint en règlement : mandat chèque bancaire chèque postal au nom de M. le Régisseur des Recettes de l'INSEE.

Nom ou raison sociale : _____

Profession ou activité : _____

Adresse : _____





LE DISPOSITIF INSEE D'INFORMATION CONJONCTURELLE

INFORMATIONS RAPIDES

Ces notes, pratiquement quotidiennes (250 numéros par an), diffusent immédiatement l'essentiel de l'information : derniers indices, opinions des chefs d'entreprise et des ménages (première livraison : diagnostic global; deuxième livraison : tableaux détaillés et commentés), comptes nationaux trimestriels (en deux étapes également).

Abonnement 1 an : France : 1 110 F ; Étranger : 1 360 F.

TENDANCES DE LA CONJONCTURE

Cette revue, où les graphiques occupent la première place (plus de 1 200 séries sur dix ans ou sur vingt ans), constitue un véritable outil de travail grâce à la précision du dessin et grâce à la présence des tableaux (sur trois ans) à l'appui des courbes.

- Deux cahiers trimestriels complémentaires :
 - **cahier 1** : tableau de bord de l'économie sur dix ans, en 600 séries
 - **cahier 2** : en 600 séries mais sur vingt ans, d'abord le suivi de l'environnement international, puis une illustration méthodique des comptes trimestriels.
- Trois suppléments :
 - **les chiffres de quinzaine** : les nouveaux chiffres parus dans les quinze derniers jours, pour actualiser les 1 200 séries des cahiers 1 et 2.
 - **les graphiques du mois** : un tableau de bord condensé en quinze graphiques.
 - **la note de conjoncture** : quatre fois par an, l'étude approfondie de la situation et des perspectives de l'économie française (voir ci-dessous pour la seule note).

Tendances de la conjoncture : abonnement 1 an, France 485 F, étranger 590 F.

NOTE DE CONJONCTURE DE L'INSEE

(disjointe éventuellement de l'abonnement à TENDANCES).
Abonnement isolé à la Note de Conjoncture 1 an, France 120 F, étranger 145 F.

insee

institut national de la statistique et des études économiques